



DÉCLARATION DU SNES-SNUIPP-FSU CAPA DU 12 JUIN 2019

Sur l'avenir de la fonction publique et de l'Ecole :

Rarement dans notre histoire contemporaine, la fonction publique aura été autant attaquée, et d'abord par les forces politiques en charge de l'action publique. En d'autres termes, on pourrait dire que « le loup est dans la bergerie ».

Les fonctionnaires peinent parfois à être convaincus du lien entre les objectifs de progrès social pour tous, la qualité du service public et les garanties statutaires. La fonction publique, par les services qu'elle rend, est le vecteur principal d'égalité des chances et d'autant plus dans les territoires excentrés. Par exemple, dans bien des territoires de l'Académie, les psychologues de l'Éducation nationale en lien avec les services sociaux sont les seuls que les familles peuvent consulter rapidement et gratuitement pour résoudre les difficultés de leurs enfants.

Le SNES-SNUipp-FSU mettra tout en œuvre pour faire échec à ces projets de loi de destruction de la Fonction publique (réforme Dussopt). Il continue à s'opposer au projet de loi dit « école de la confiance », aux réformes du bac et du lycée et aux suppressions de postes. Ces réformes, dont les visées budgétaires sont évidentes, vont accroître les inégalités sans répondre à la nécessité d'améliorer le service public d'Éducation et d'Orientation de l'EN pour assurer la réussite de tous les élèves et élever les niveaux de qualification.

Les amendements à la loi Blanquer adoptés par le Sénat tels l'annualisation des services dans le cadre d'expérimentations, l'obligation de formation continue en dehors du temps de service et pendant les vacances scolaires, les contrats de missions permettant de déroger aux règles de mutation notamment... sont bien évidemment inacceptables. Le SNES-SNUipp-FSU continue à s'y opposer fermement.

Dans ce contexte de mobilisation des personnels, la FSU organise ces jours à Paris, un colloque centré sur les missions de la fonction publique dans un projet de société progressiste démocratique. Nous regrettons que la réforme Dussopt supprime les garanties des fonctionnaires concédées en contrepartie des contraintes spécifiques du statut en les privant par exemple de la défense de leurs droits en CAPA.

Les commissions paritaires sont des lieux de vérification et d'amélioration des carrières individuelles et des cadres collectifs de gestion. La transparence y est la règle. Les droits des personnels y sont respectés, comme doit en témoigner cette CAPA.

Sur le mouvement des personnels EDA

Cette année, contrairement aux engagements écrits du ministère, les modalités du mouvement intra académique n'ont pas été modifiées pour les psychologues EDA. Le Snuipp FSU est de nouveau intervenu au niveau national en mars pour demander une modification du logiciel Siam

afin que le vœu Circonscription soit considéré comme un vœu large et le vœu « école » comme un vœu précis.

Nous le regrettons vivement et nous continuons à dénoncer ce mouvement qui est source d'inégalités entre les collègues, génère du stress et de l'incertitude pour les participants et finalement restreint l'envie ou la possibilité de mobilité des personnels. Cette année, dans le projet, seulement 14 collègues participent au mouvement dont 6 ont l'obligation de le faire.

Pour la première fois, à l'issue de ce mouvement, une circonscription n'aura plus aucun Psy-EN-EDA titulaire. C'est la conséquence d'un manque criant de recrutement qui se répercute en premier lieu dans les zones rurales. Pour rappel, cette année au concours national, 125 psys EN EDA ont été recrutés ce qui ne répond pas aux besoins pour pourvoir les nombreux postes vacants et anticiper les départs à la retraite. C'est aussi, le signe de la dégradation des conditions de travail en territoire rural qui cumulent intervention sur des zones très étendues, nombre important d'élèves en charge et insuffisance des remboursements de frais de déplacement. Ces conditions d'exercice difficiles n'augurent pas d'une stabilisation sur ces postes, ni pour des titulaires, ni pour d'éventuels contractuels.

Enfin, pour finir sur une note optimiste, nous nous félicitons de la complémentarité et de l'efficacité du travail paritaire : si les algorithmes informatiques ne sont pas infaillibles, c'est pourtant dans le dialogue et dans l'échange que nous avons pu faire des propositions pour corriger les erreurs de la machine qui a bien du mal à intégrer toute la complexité des organisations humaines de travail. Les relations et l'humain, c'est bien là le cœur de notre travail de psychologue.

Le mouvement des psychologues EDO se déroule dans un contexte d'incertitude pour les personnels dû au projet du MEN de destruction de ses services publics d'information et d'orientation (DRONisep et CIO). Comme tous les ans, nous dénonçons l'insuffisance du recrutement des PsyEN-EDO (75 postes au concours) ainsi que le nombre trop faible d'entrants dans notre académie. Conséquence : précarisation de la profession et dégradation des conditions de travail.

En adoptant la stratégie qui vise à différer ses annonces pour les services et les personnels, le ministre Blanquer fait le choix de jouer la montre. Dans notre académie, aucune information ne nous est communiquée à ce jour. Cette réforme emblématique de l'orientation assujettie prioritairement aux besoins économiques locaux cristallise une conception qui va à l'encontre d'une vision émancipatrice d'une école luttant contre les freins et déterminismes sociaux.

Lors de la réunion intersyndicale académique du 3 juin à Niort, les personnels des services d'orientation ont réaffirmé :

- le maintien du réseau des CIO et le refus du développement des points d'accueil version « guichet unique ». Il a été rappelé que les CIO ne font pas partie du SPRO mais y contribuent dans le cadre d'une convention régionale devenue caduque.
- le refus de l'affectation des psys-EN en établissement et de la mise à disposition des DCIO à la région. Il a été rappelé que les DCIO ne sauraient y être contraints par une lettre de mission. La loi prévoit le volontariat et le décret statutaire s'impose à la région Nouvelle-Aquitaine.

Le SNES-FSU appelle donc les personnels à lutter contre le projet de démantèlement de l'ONISEP, la fermeture des CIO et la mise à disposition des DCIO et PsyEN aux régions.

Il faut peser sur les décisions du ministre de l'Éducation nationale, c'est encore possible ! Nous appelons l'ensemble des personnels à se mobiliser à Paris le 18 juin !

Les commissaires paritaires du SNUIPP-FSU et SNES-FSU